



Évaluation du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural

Étude de cas

WGEPPP Meeting 2026 | Rabat | Assessing the Relevance of Public Policies

Mohamed Abdelmouhcine Hanine
Président de Section Chambre IV



Le développement social et territorial

Des disparités importantes à l'échelle nationale malgré les nombreux programmes de développement réalisés

Cadre de référence

👉 **Discours royal du 30 Juillet 2015 invitant le Gouvernement à mettre en place un programme intégré ciblant les zones enclavées et défavorisées.**

- Le programme de réduction des disparités sociales et territoriales constitue l'un des principaux leviers pour accélérer le développement territorial, réduire les disparités territoriales et sociales, et concrétiser les principes de justice territoriale, dans la mesure où il a créé un cadre contractuel favorisant la convergence entre les acteurs et mettant l'accent sur la réalisation de résultats concrets et mesurables.
- Budget consacré 50 MMDH
- Période d'exécution prévue 2017-2023





Quels sont les objectifs du PRDTS

Quatre objectifs

1

Le désenclavement des zones rurales et de montagne par la construction des routes, des pistes et des ouvrages de franchissement en vue d'améliorer la qualité de vie des populations desdites zones

2

La généralisation de l'accès aux services de base (électricité, eau potable, santé et éducation) dans 29.000 douars situés au niveau de 1272 collectivités territoriales et en valoriser le potentiel économique

3

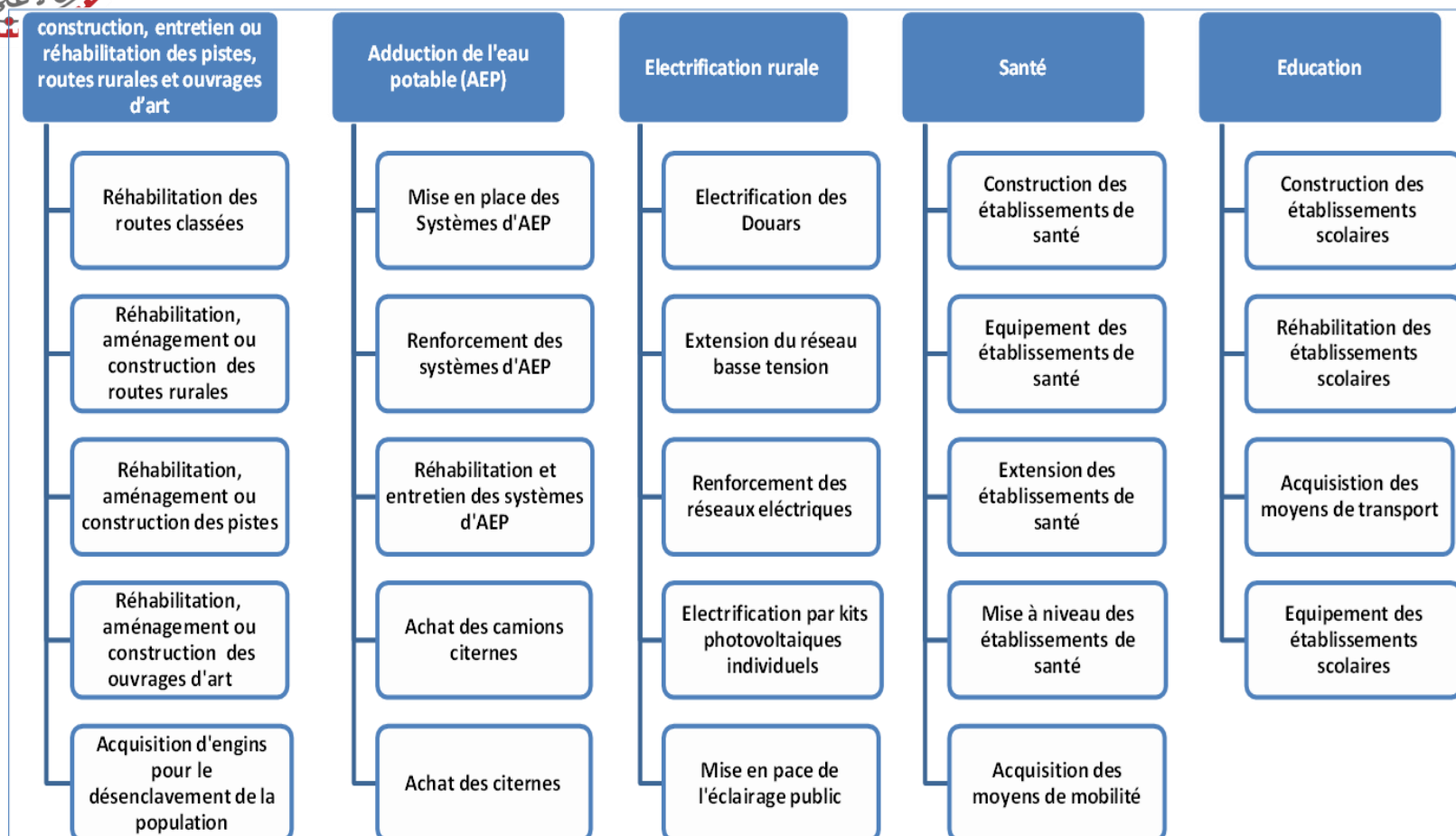
La création des conditions nécessaires au renforcement et à la diversification des potentiels économiques des zones rurales et de montagne

4

L'ancrage de la prise en compte des disparités territoriales et sociales dans les processus de planification territoriale régionale



Composantes du Programme et principales parties prenantes



Le budget global du PRDTS

50 MMDH sur une durée de sept ans (2017-2024)

Principaux intervenants

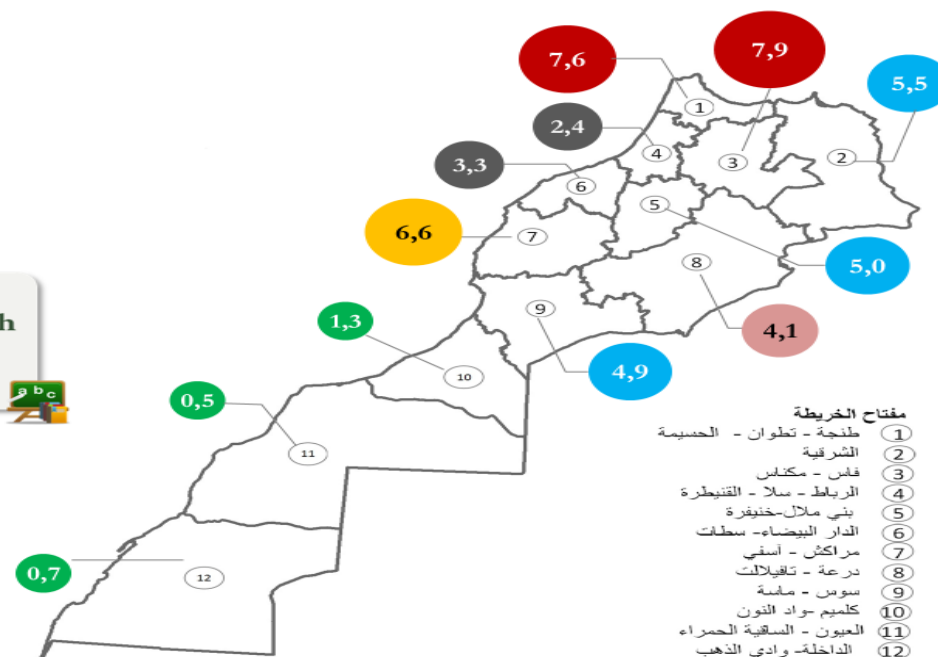
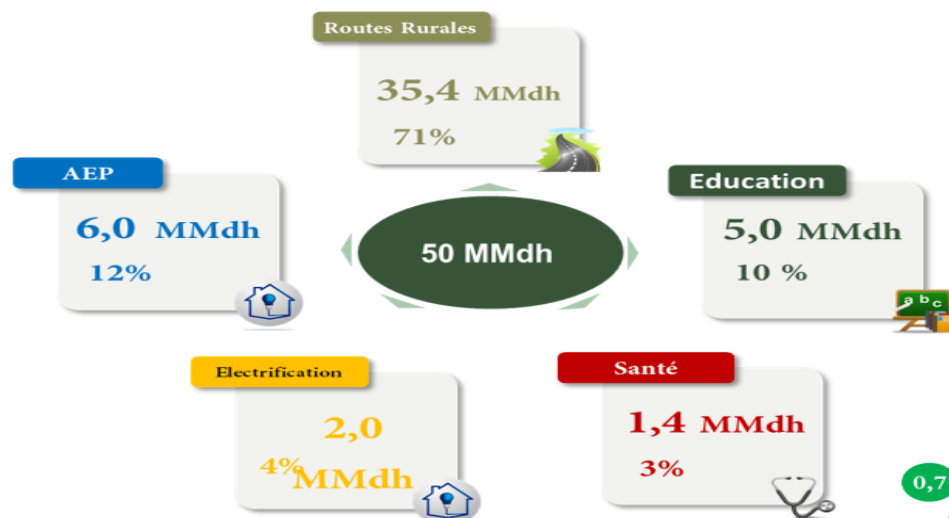
- Départements de l'Intérieur, des finances, de l'Agriculture, de l'Equipped, de la Santé et de l'Education
- ONEE
- Conseils Régionaux
- CT
- SC
- Instances de gouvernance

Sur le plan des réalisations physiques, le nombre total des projets programmés s'est élevé à **10.939**. A l'issue de l'évaluation, **9.026** achevés, **1.289** en cours d'exécution et **624** non encore lancés.



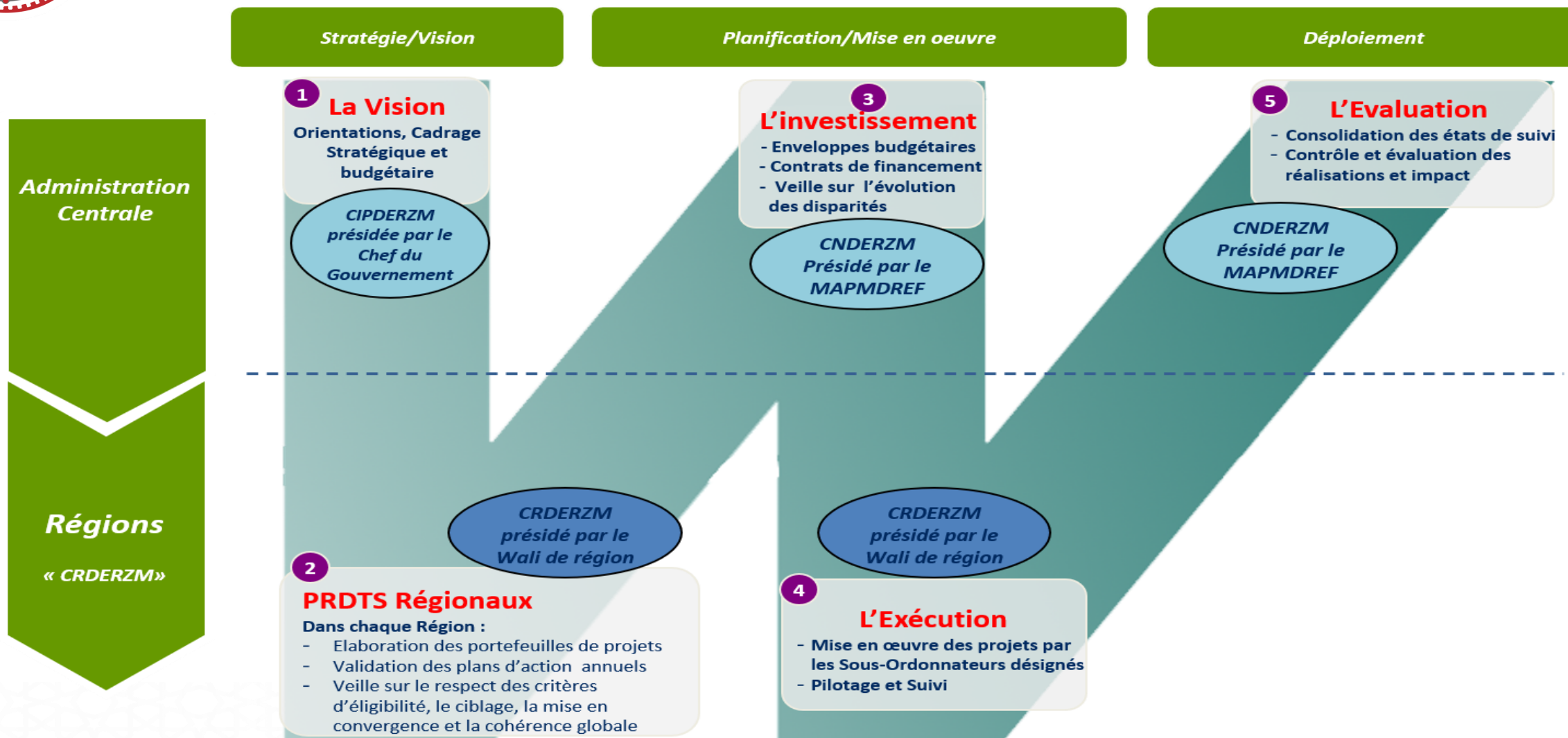
Financement du PRDTS

- Investissement global : **50 Milliards de DH** sur la période 2017-2023 ;
- 12 Régions** concernées;
- 5 domaines d'intervention :





Un processus de programmation en W afin de maximiser l'intégration sectorielle autour de 5 étapes clés





PRDTS: Démarche de planification





OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION

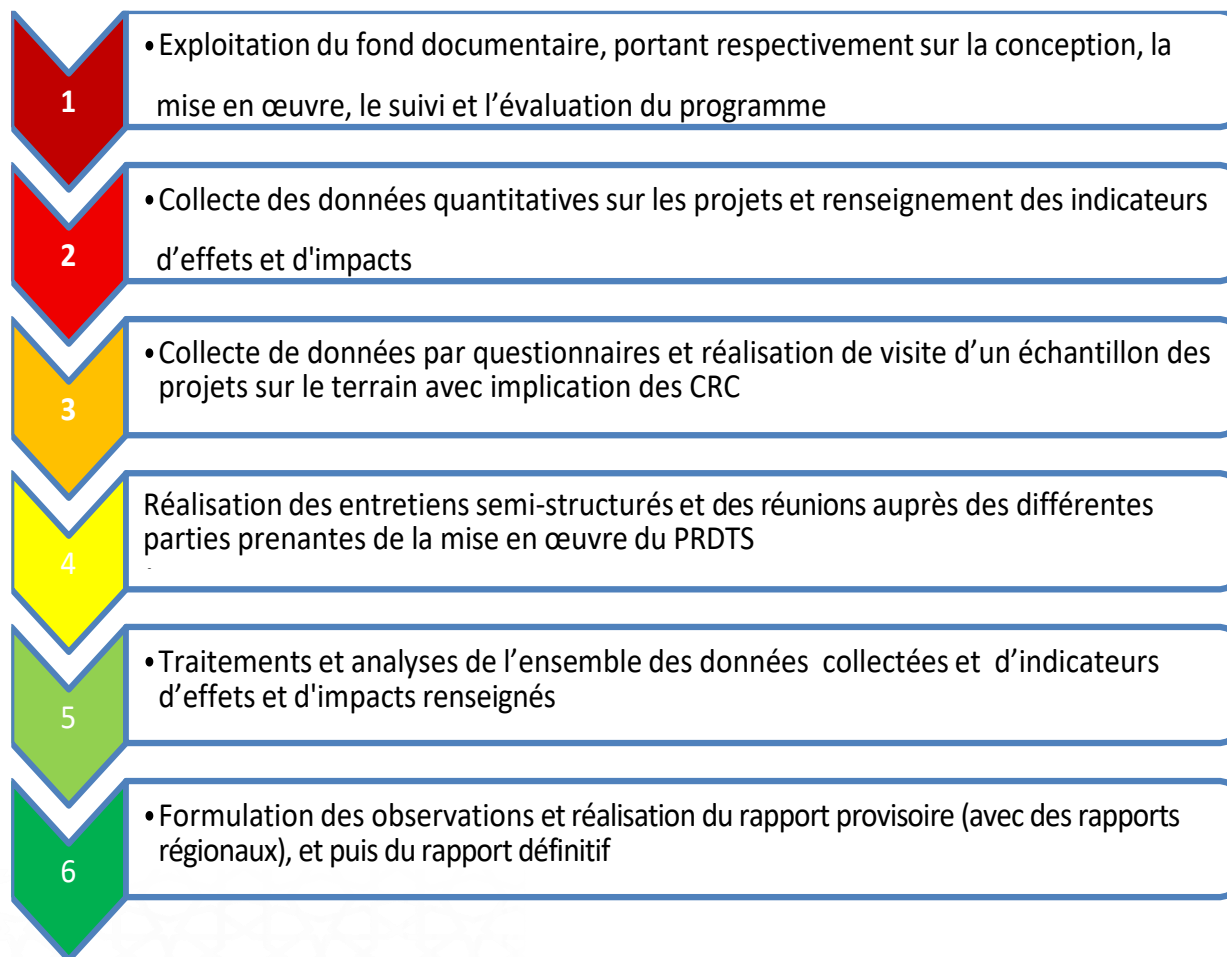
Objectif de la mission

L'objectif principal de la mission est d'évaluer le programme sur la période 2017-2024, en examinant **les phases de planification, de programmation et de mise en œuvre, ainsi que l'impact du programme**. Cette évaluation a été conduite selon une approche fondée sur **les critères de pertinence, d'efficience, de cohérence, d'efficacité et d'évaluation de l'impact**.



POURQUOI EXAMINER LA PERTINENCE DE CETTE RÉFORME ?

Démarche méthodologique



Questions du workshop

- **Comment les critères, valeurs cibles et le modèle d'impact ont-ils été définis ?**
- **Comment les perspectives des parties prenantes et usagers ont-elles été incorporées ?**
- **Comment les observations, conclusions et recommandations liés à la pertinence ont-ils été formulés ?**
- **Quelles réactions ont été reçues quant à leur appropriation et mise en oeuvre?**



COMMENT LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ONT-ILS ÉTÉ DÉFINIS ?

Cadre juridique

- Les lois organiques des collectivités territoriales
- Loi n° 07-00 créant les académies régionales d'enseignement et de Formation
- Loi-cadre n° 06-22 relative au système national de santé
- Loi n° 40-09 portant création de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable
- Décrets relatifs aux attributions des départements ministériels
-

Stratégie et planification du PRDTS

- Stratégie Nationale de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne
- PRDTS et Plans PRDTS régionaux pluriannuels et annuel.
- Documents du Diagnostic
- Plans de développement régionaux,
- Plans de développement provinciaux et communaux
- Orientations stratégiques du PRDTS
- Système de suivi

Secteurs d'intervention

- Stratégies sectorielles de la santé, de l'éducation nationale, de l'équipement, de l'eau et de l'énergie, de l'ONEE...
- Carte sanitaire, carte scolaire...
- Programme national d'approvisionnement en eau potable et programme d'électrification rurale globale.....



QUELS CRITÈRES ONT PERMIS D'APPRÉCIER LA PERTINENCE ?

Tests de pertinence réalisés au cours de l'analyse

Diagnostic préliminaire

Dans quelle mesure le diagnostic préliminaire a bien identifié les disparités territoriales et sociales?

Est-ce que le diagnostic préliminaire a bien recensé les besoins?

Est-ce que toutes les parties prenantes ont été impliquées dans ledit diagnostic?

Objectifs du programme

Les objectifs traduisent-ils les besoins des usagers en résultats attendus ?

Les objectifs arrêtés peuvent-ils produire les changements recherchés?

Démarche de priorisation

Est-ce que la démarche adoptée permet de répondre aux objectifs du programme et atteindre les résultats prédéfinis?

Est-ce que les besoins ont été bien priorisés?

Leviers de mise en oeuvre

Est ce que les instruments de mise en oeuvre du programme permettent-ils d'atteindre les résultats attendus et produire le changement voulu?

Réalisation et exploitation

Est ce que les projets ont été réalisés? Sont-ils exploités?

Est ce que les mesures nécessaires ont été prises pour assurer leur durabilité?



COMMENT LES VALEURS CIBLES ONT-ELLES ÉTÉ DÉFINIES ?

✓ Cibles explicites

- Construction et aménagement de 22.000 km de routes non classées, la réhabilitation de 8.000 km de routes classées
- Réalisation de 4.503 opérations relatives aux infrastructures scolaires et 1.494 concernant les unités de santé
- Création de 9.511 points d'approvisionnement en eau potable
- Réalisation de 972 projets d'extension des réseaux et de branchements individuels, réalisation de 470 projets d'électrification rurale et de raccordements électriques, tant individuels que collectifs.

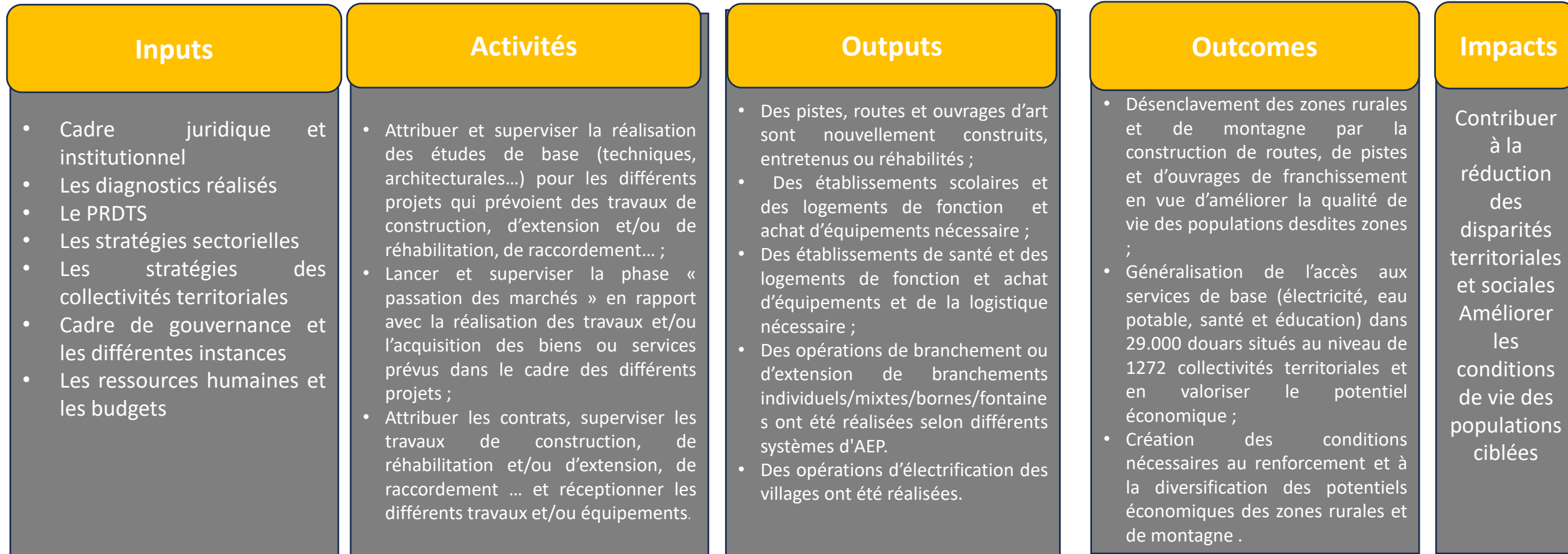
Questions soulevées

- Chaque secteur dispose de ses valeurs cibles définies dans sa stratégie (exemple adduction d'eau individuel ou fontaine, branchement individuel ...)
- Changement de la méthode de calcul des valeurs cibles pour chaque territoire lors du deuxième diagnostic (classe de 1 à 6)
- Suivi du programme par les instances de gouvernance basé sur les réalisations et les investissements et non les valeurs cibles



QUEL MODÈLE D'IMPACT A ÉTÉ UTILISÉ ?

Reconstitution du cadre logique



La mesure de l'impact réel du programme est difficile car la situation initiale n'a pas été bien définie, la révision du diagnostic a changé la méthode de classification, les zones concernées connaissent l'intervention de plusieurs parties prenantes.



QU'A RÉVÉLÉ L'APPLICATION DES CRITÈRES ?

- Existence de grandes disparités sociales et territoriales d'où le besoin d'un programme d'envergure pour réduire ces disparités et améliorer les conditions de vie de la population
- Diagnostic initial basé sur un recensement des besoins en l'absence d'indicateurs et de critères objectifs . Vu l'importance des besoins, la question de la priorisation entre territoires et projets s'est posée
- La pertinence du programme dépend de la bonne définition des besoins à satisfaire. Elle doit être basée sur des critères qui permettent l'atteinte des objectifs

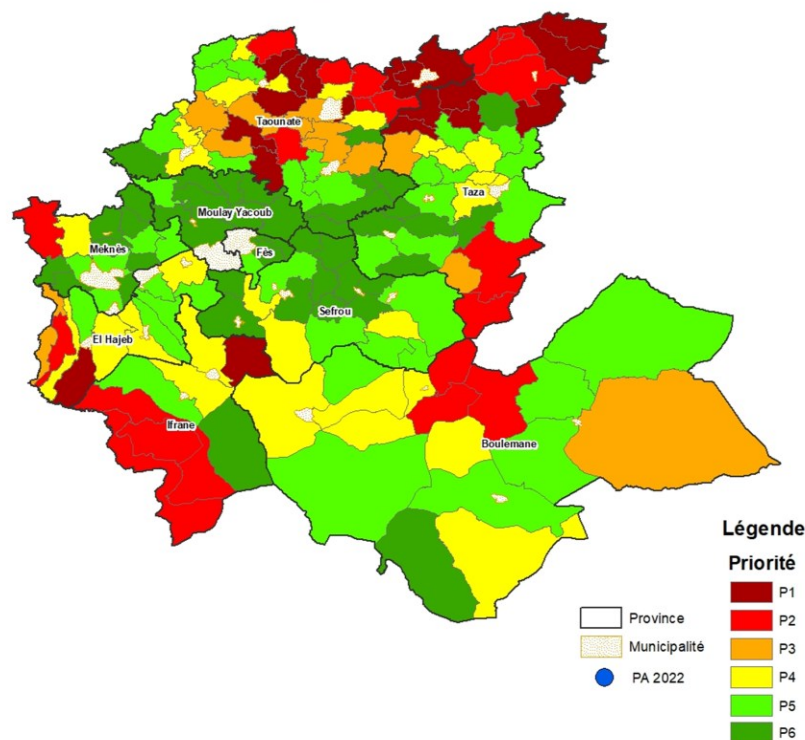


QU'A RÉVÉLÉ L'APPLICATION DES CRITÈRES ?

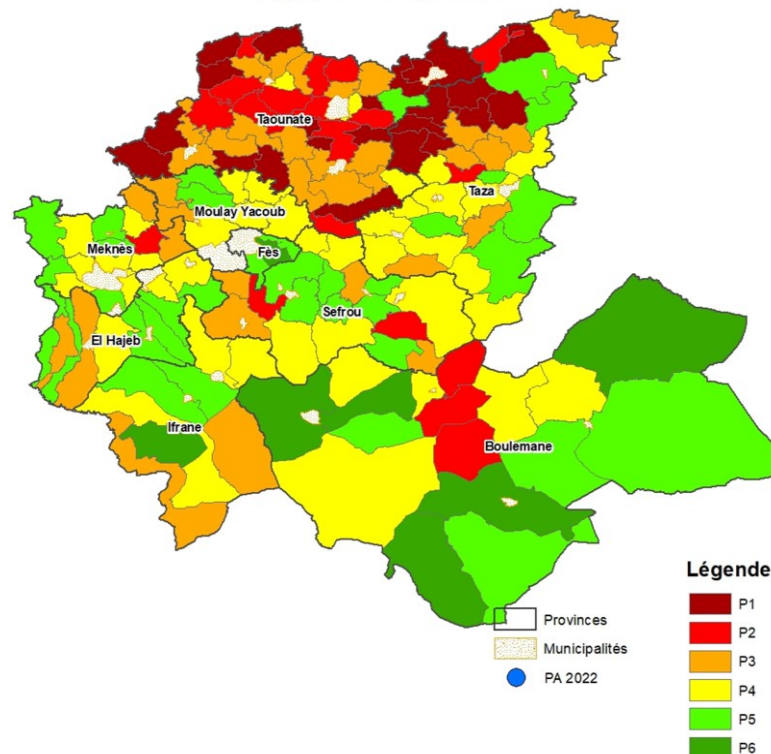
Cartes thématiques du Diagnostic

Desserte en Eau Potable (BI et BF)

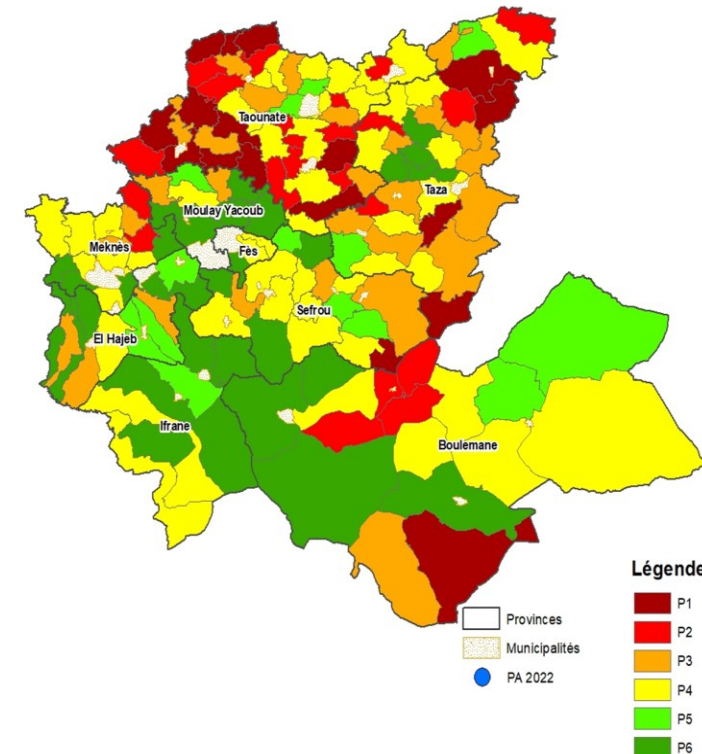
Région de FES MEKNES



Indicateur Mixte de l'éducation
Région de FES MEKNES



Indicateur Mixte de la santé
Région de FES MEKNES





QU'A RÉVÉLÉ L'APPLICATION DES CRITÈRES ?

- Important taux de réalisation des projets programmés mais problème de convergence avec les autres programmes
- Difficulté de réaliser des actions intégrées qui prennent en compte toutes les dimensions du programmes
- Existence de projets en souffrance ne permettent pas de satisfaire les besoins de la population ciblée



COMMENT LES PERSPECTIVES DES PARTIES PRENANTES ONT-ELLES ÉTÉ PRISES EN COMPTE ?

La pertinence a été appréciée à partir des attributions des parties concernées, des données collectées sur le terrain et des contraintes et observations soulevées par les parties prenantes

Méthodes

- Revue documentaire.
- Entretiens et séances de travail.
- Questionnaires aux différentes parties prenantes au niveau territorial.
- Visite de terrain et des projets avec détermination d'un échantillon

Acteurs consultés

- Ministère intérieur, de l'économie et des finances, de l'agriculture, de l'équipement, la santé et de l'éducation nationale
- Établissements publics surtout l'ONEE
- Collectivités territoriales

Échantillon

- 12 régions
- 20 communes par CRC soit 240 communes
- 12 commissions régionales
- 12 directions régionales de l'agriculture chargées du secrétariat de la commission régionale



COMMENT LES PERSPECTIVES DES USAGERS ONT-ELLES ÉTÉ PRISES EN COMPTE ?

Perspectives des usagers ont été prises en compte mais de manière indirecte
Limite de l'évaluation

Sources mobilisées

- Données du recensement national
- Enquêtes nationales notamment celles de l'ONDH et du HCP.
- Résultats obtenus des entretiens avec les bénéficiaires lors des évaluations du programme.
- Données de la presse et des médias
- Résultats du diagnostic effectué par Targa

Limites

- Absence d'enquête directe de la Cour dédiée aux usagers
- Importance du chantier et du territoire couvert
- Implication insuffisante de la société civile et de la population dans la mise en œuvre du programme

La prise en compte des perspectives des usagers constitue un élément fondamental pour apprécier la pertinence du programme et des actions réalisées. L'atteinte des objectifs est le reflet de la satisfaction des besoins exprimés



Principales observations soulevées

Formulation tient compte des objectifs du programme, des écarts observés, des conséquences et risques potentiels

Réalisation de 83% des projets programmés dans les plans d'action, contre 12% en cours de réalisation et 6% non encore entamés

Bilan différencié dans la mise en œuvre du PRDTS au niveau des régions

Non exploitation d'environ 8% des projets en raison de l'indisponibilité des ressources humaines et des équipements nécessaires

Besoin d'améliorer la performance du système d'information et d'assurer son intégration pour fiabiliser les données

Nécessité de revoir le diagnostic territorial et la classification des communes cibles

Nécessité d'assurer la convergence et la complémentarité entre le PRDTS et les programmes sectoriels et ceux des CT



Principales observations soulevées

Mesure de l'impact

Pertinence des interventions

Une amélioration significative a été enregistrée dans la réduction des disparités entre les collectivités en matière de désenclavement et d'électrification, tandis que l'impact sur l'accès aux infrastructures éducatives et hospitalières est resté limité.

Indicateurs de classification des CT à revoir

Les améliorations constatées, ne reflètent pas directement les seuls effets de la mise en œuvre du programme, le calcul des indicateurs a pris en compte l'ensemble des interventions réalisées au niveau de chaque collectivité territoriale, qu'elles relèvent du PRDTS ou d'autres programmes.

Choix et calcul des indicateurs à fiabiliser

La multiplicité et la diversité des indicateurs, ainsi que la difficulté de collecter et de mettre à jour annuellement les données y afférentes, sont susceptibles d'affecter la précision et la fiabilité du calcul, compte tenu des dynamiques propres au milieu rural et de la multiplicité des programmes et des acteurs.

- Bilan positif dans la réalisation des projets du programme
- Difficulté de mesurer les effets du programme quant au renforcement du potentiel économique des zones touchées et l'amélioration des conditions sociales des population (effets non immédiats sur le secteur économique, l'éducation, la santé ...)



Le développement social et territorial

Recommandations ayant constitué des Points de vigilance à l'issue de la réalisation de l'évaluation

Conception préliminaire et planification

.Elaboration d'un diagnostic territorial et sectoriel précis, fondé sur un système d'information territorial actualisé et intégré, ainsi que la définition d'objectifs mesurables accompagnée d'une participation effective des parties prenantes .

Mobilisation des compétences

Elaborer une politique intégrée de qualification et de valorisation des ressources humaines, fondée sur le principe de complémentarité fonctionnelle et institutionnelle entre les différents niveaux, tant central que déconcentré.

Programmation et financement

.Fixer des objectifs et des projets réalisables dans les cadres temporels et financiers établis.
.Passer d'une approche quantitative du suivi à une approche qualitative fondée sur la mesure de l'impact réel sur les usagers et sur le niveau d'amélioration de la qualité des services publics au niveau territorial.



Le développement social et territorial

Recommandations ayant constitué des Points de vigilance à l'issue de la réalisation de l'évaluation

Gouvernance et coordination

- .Clarté des rôles et définition des responsabilités
- .Mise en place de mécanismes de coordination opérationnelle
- .Simplification des procédures administratives et numérisation des processus de prise de décision et de suivi

Suivi, évaluation et gestion des risques

- .Mise en place d'un système unifié de suivi et d'évaluation, fondé sur des tableaux de bord standardisés et communs, ainsi que sur des indicateurs précis permettant de mesurer l'impact

Exploitation, maintenance et durabilité de l'impact

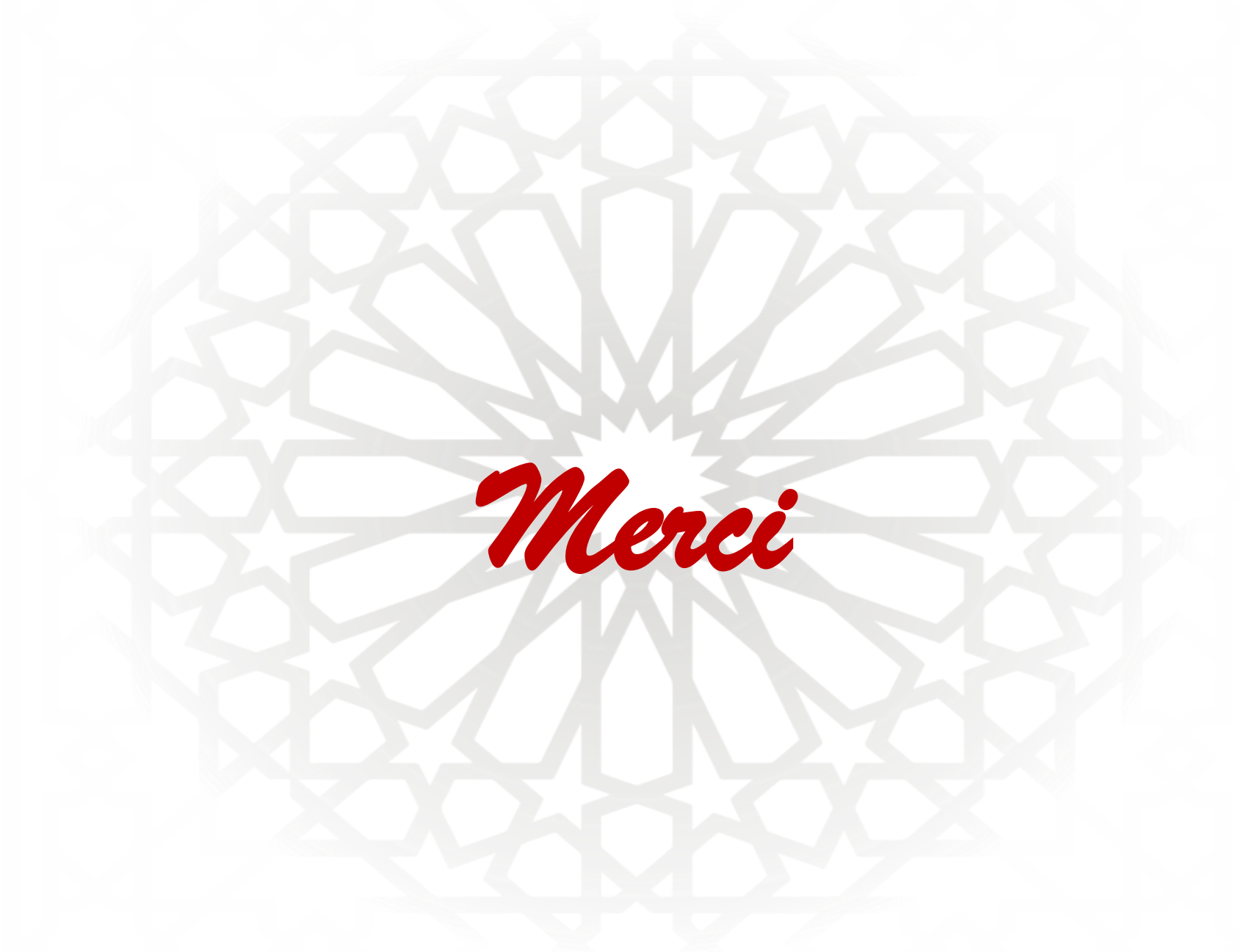
- Définir les modalités d'exploitation et de maintenance et adopter un cadre national unifié pour la conception avec définition d'indicateurs d'impact pour chaque programme et des critères formalisés et clairs pour la classification des territoires



Impact de la mission: Appropriation et mise en oeuvre

Elaboration des nouveaux programmes de développement territorial intégré

- Nouvelle génération des programmes de développement territorial basé sur un diagnostic qui tient compte des besoins et des spécificités territoriales
- PDTI sont structurés autour de quatre axes prioritaires à savoir promotion de l'emploi, renforcement des services sociaux de base (éducation et santé), gestion proactive et durable de l'eau et mise à niveau territoriale intégrée
- Architecture de gouvernance articulée autour de trois échelons complémentaires avec une meilleure implication des bénéficiaires et de toutes les parties prenantes
- Des mécanismes de gestion modernisés et orientés performance
- Amélioration de la gouvernance des programmes et de leur suivi- évaluation



Merci